



Responsable des bénévoles

Financé dans le cadre du programme Jeunes au Travail

Venez rejoindre notre équipe ! La Société francophone de Maillardville est à la recherche d'une personne enthousiaste et dévouée pour faire partie de l'équipe en tant que responsable des bénévoles pour le Festival du Bois 2024. Cette personne jouera un rôle important dans la gestion des bénévoles, en contribuant à une expérience amusante et organisée. Ce poste relève du directeur adjoint/responsable de la production et est supervisé par la direction générale, travaillant dans un environnement créatif et collaboratif avec l'équipe de la Société francophone de Maillardville / Festival du Bois.

Le poste débute le 22 janvier 2024 et est un contrat de travail de 4 mois se terminant le 28 avril 2024.

RESPONSABILITÉS :

- Exécuter le recrutement de bénévoles pour le festival.
- Mettre à jour les formulaires de recrutement des bénévoles et les outils en ligne.
- Préparer les horaires d'équipe et s'assurer de la mise en place des bénévoles lors de l'événement.
- Créer et exécuter le programme de formation des bénévoles.
- Maintenir une communication efficace avec tous les bénévoles par courriel, téléphone et sites de médias sociaux.
- Gérer les absences ou problèmes concernant les bénévoles sur le terrain.
- Effectuer des tâches administratives et de bureau selon les besoins.
- Préparer et remettre le rapport final des bénévoles du festival.
- Participer aux réunions régulières de planification du festival, quand nécessaire.

QUALIFICATIONS :

- Expérience dans le domaine du bénévolat, de la coordination d'événements, des arts ou d'un secteur connexe.
- Expérience de la gestion de projets et de l'activation communautaire.
- Solides compétences en matière de prise de décision et collaboration.
- Excellentes aptitudes en communication, tant orale qu'écrite.
- Connaissance de la langue et de la culture française.

Conditions d'admissibilité au programme :

- Connaître ou parler la langue française.
- Avoir entre 16 et 30 ans (inclusivement) au début de l'emploi.
- Être un citoyen canadien, un résident permanent ou une personne à qui le statut de réfugié a été conféré pour la durée de l'emploi.
- Être autorisé à travailler au Canada conformément aux règlements provinciaux.

** Les étudiants internationaux ne sont pas admissibles. Les immigrants récents sont admissibles s'ils sont citoyens canadiens ou résidents permanents.*

RÉMUNÉRATION : 20,65 \$ l'heure

POUR POSTULER: Veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à Jean-Pierre Charland, directeur adjoint et responsable de la production à l'adresse jpcharland@maillardville.com avant le mercredi 20 décembre 2023.

FESTIVAL DU BOIS

Produit par la Société Francophone de Maillardville, une organisation à but non lucratif.

200– 938 Brunette Avenue, Coquitlam, BC, V3K 1C9

604-515-7070 | www.festivaldubois.ca